Département du Finistère — 8e Circonscription



ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ELECTRICES, ELECTEURS

10.110 d'entre vous ont voté communiste. Vous m'avez ainsi désigné pour être au second tour le porte-drapeau des forces républicaines et laïques

Il faut maintenant faire barrage aux candidats du pouvoir personnel et de la réaction.

Pour cela, les fédérations finistériennes Socialiste, Communiste et P. S. U., ont décidé d'appeler à voter pour les candidats les mieux placés.

Pour notre circonscription, la fédération socialiste s'est élevée contre le maintien de CHARTER qui se refuse à jouer le jeu républicain. M. LINEMENT, Maire de Concarneau, est entièrement d'accord avec la décision de la fédération S. F. I. O. et m'autorise à dire " qu'il n'est suppléant au second tour que contraint par la loi électorale".

Ainsi le candidat communiste devient le candidat de toute la gauche, de tous les démocrates, de tous les laïques. Il a l'appui officiel du Parti Socialiste et du P.S.U.

TOUS UNIS !

Barrons la route à l'aventure et à la dictature, à la réaction.

POUR LA DÉMOCRATIE,

POUR LA RÉPUBLIQUE,

PAS D'ABSTENTION.

Votez

Paul LE GALL

Artisan

Candidat du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Remplaçant éventuel : **Pierre SALAUN,** Maire de Scaër

Vu : LE CANDIDAT.

IMP. LE BERRE - QUIMPER